



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SUBVENTION A L'ENSEMBLE
SOCIOCULTUREL NIORTAIS ET AUX CENTRES
SOCIOCULTURELS - CONVENTIONS
D'ACOMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
08 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION A L'ENSEMBLE SOCIOCULTUREL NIORTAIS ET
AUX CENTRES SOCIOCULTURELS - CONVENTIONS D'ACOMPTE**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Suite à l'évaluation faite en 2009, un travail d'élaboration de nouvelles conventions d'objectifs a été entrepris.

Les Centres Socioculturels ayant souhaité disposer de temps, ce travail est en cours et sera mené à son terme en 2011.

Vu l'intérêt de l'activité de ces associations et afin de permettre leur continuité durant la période de définition des modalités de nouvelles conventions d'objectifs, je vous propose de verser à ces dernières, des acomptes qui viendront en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2011.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Approuver les conventions d'acompte avec les associations ci-après :

Associations	Montant de l'acompte
Centre Socioculturel de Champclairiot/Champommier	64 050 €
Centre Socioculturel du Centre Ville	78 100 €
Centre Socioculturel de Part et d'Autre	89 650 €
Centre Socioculturel du Grand Nord	116 930 €
Centre Socioculturel du Parc	86 410 €
Centre Socioculturel Les Chemins Blancs	88 140 €
Centre Socioculturel de Sainte Pezenne	65 970 €
Centre Socioculturel de Souché	62 630 €
Ensemble Socioculturel Niortais	112 200 €
Total	764 080 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'Elu délégué à les signer et à verser aux associations les acomptes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2011, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Patrick DELAUNAY